



RCS : SEDAN

Code greffe : 0802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SEDAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 50132

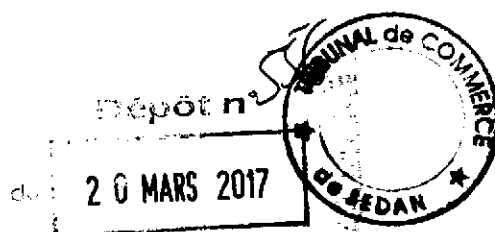
Numéro SIREN : 438 043 747

Nom ou dénomination : Cabinet H.P. PALUS

Ce dépôt a été enregistré le 21/03/2017 sous le numéro de dépôt 556

CABINET HP PALUS

Société Anonyme au capital de 8 000 euros
Siège social : 13 Bis, Avenue Jean Jaurès – 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
438 043 747 RCS SEDAN
N° SIRET 438 043 747 00023
=====



BILAN – COMPTE DE RESULTAT ANNEXE COMPTABLE

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2016

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

UN CO GERANT
Henri-Pierre PALUS

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to read 'HP Palus', is written over the printed name.

Bilan : l'actif

	Bilan au 30/09/2016			30/09/2015
	Brut	Amort/prov	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
▪ Immobilisation incorporelles				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial	228 674		228 674	228 674
Autres immobilisations incorporelles				
Avances & acomptes sur immo. incorporelles				
▪ Immobilisation corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel & outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	59 899	51 186	8 712	10 241
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	600		600	600
Total actif immobilisé	289 172	51 186	237 986	239 515
Actif circulant				
▪ Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	31 553		31 553	17 289
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
▪ Avances & acomptes versés / commande				
▪ Créances				
Clients et comptes rattachés	738 238	185 788	552 450	519 148
Autres créances				
Fournisseurs débiteurs	1 957		1 957	
Personnel				
Organismes sociaux				
Etat, impôts sur les bénéfices	13 259		13 259	18 376
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	41 250		41 250	36 661
Autres	101 509		101 509	123 269
Capital souscrit et appelé, non versé				
▪ Divers				
Valeurs mobilières de placement	2 050		2 050	2 050
Disponibilités	89 040		89 040	99 196
▪ Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	8 680		8 680	10 310
Total de l'actif circulant	1 027 536	185 788	841 748	826 299
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL ACTIF	1 316 709	236 975	1 079 734	1 065 814

Bilan : le passif

		Bilan arrêté au	
		30/09/2016	30/09/2015
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 8 000)		8 000	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale		800	800
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		430 618	441 545
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice		40 805	39 073
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total capitaux propres		480 223	489 418
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Total autres fonds propres			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Total provisions pour risques et charges			
Dettes			
▪ Dettes financières			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts			
Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
Divers			
Associés		559	551
▪ Avances & acomptes reçus sur commande et en cours			
▪ Autres dettes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		250 816	217 146
Dettes fiscales et sociales			
Personnel		21 366	24 226
Organismes sociaux		32 478	37 974
Etat, impôts sur les bénéfices			
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		125 416	127 498
Etat, obligations cautionnées			
Autres impôts, taxes et assimilés		1 322	1 315
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		5 878	7 509
▪ Comptes de régularisation			
Produits constatés d'avance		161 676	160 177
Total de dettes		599 511	576 396
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		1 079 734	1 065 814

Compte de résultat

	30/09/2016			30/09/2015	Variation
	France	Exportations	Total	Total	Total
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	798 078		798 078	827 108	-29 030
Chiffres d'affaires Nets	798 078		798 078	827 108	-29 030
Production stockée			14 263	3 043	11 220
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation reçues			850		850
Reprises sur amort. et prov., transfert de charge			20 944	3 634	17 311
Autres Produits			104	0	104
Total des produits d'exploitation			834 240	833 785	454
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock matières premières et autres approv.					
Autres achats et charges externes			353 037	330 784	22 253
Impôts, taxes et versements assimilés			26 364	22 847	3 517
Salaires et traitements			301 733	296 066	5 667
Charges sociales			93 213	88 144	5 069
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 799	3 502	-703
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant			14 792	48 506	-33 713
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			18	1 278	-1 260
Total des charges d'exploitation			791 956	791 127	829
RESULTAT EXPLOITATION			42 284	42 658	-375
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières					
Autres intérêts et produits assimilés			3 250	928	2 322
Reprises sur provisions et transferts de charge					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers			3 250	928	2 322
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées			1		1
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières			1		1
RESULTAT FINANCIER			3 250	928	2 322
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			45 533	43 586	1 947
Produits exceptionnels sur opérations de gestion					
Produits exceptionnels sur opérations en capital					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Total des produits exceptionnels					
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion					
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				49	-49
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					
Total des charges exceptionnelles				49	-49
RESULTAT EXCEPTIONNEL				-49	49
Participation des salariés					
Impôts sur les bénéfices			4 728	4 464	264
Total des Produits			837 490	834 713	2 777
Total des charges			796 684	795 640	1 044
RESULTAT NET			40 805	39 073	1 733
Dont Crédit-bail mobilier					
Dont Crédit-bail immobilier					

ELEMENTS DE GESTION

Préambule

L'exercice social clos le 30/09/2016 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/09/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 079 733,93 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 40 805,33 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 29/12/2016 par le dirigeant.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL Cabinet HP PALUS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2016, dont le total est de 1 079 733,93 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 40 805,33 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2015 au 30/09/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2016 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 10 ans

* Matériel de bureau : 3 à 5 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 5 à 7 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Autres éléments significatifs de l'exercice

Comptabilisation, présentation du cice

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 14 011 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2015 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise à travers notamment des efforts en matière de reconstitution de son fonds de roulement

(suite)

Notes sur le bilan actif

Fonds commercial (hors droit au bail) = 228 674

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	228 673		228 673	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	228 673		228 673	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 289 172

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	228 674			228 674
Immobilisations corporelles	58 679	1 270	51	59 899
Immobilisations financières	600			600
TOTAL	287 953	1 270	51	289 172

Amortissements et provisions d'actif = 51 186

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	48 438	2 799	51	51 186
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	48 438	2 799	51	51 186

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortiss.	Valeur nette	Durée
Clientele acr	130 701	0	130 701	Non amortiss.
Clientele adc	97 973	0	97 973	Non amortiss.
Instal.gales, agenct, aménagt.div.	4 912	1 880	3 032	4 à 10 ans
Matériel de bureau	15 039	12 487	2 552	3 à 5 ans
Mobilier	39 947	36 820	3 128	5 à 7 ans
TOTAL	288 572	51 186	237 386	

Etat des créances = 905 494

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	600		600
Actif circulant & charges d'avance	904 894	904 894	
TOTAL	905 494	904 894	600

Provisions pour dépréciation = 185 788

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	182 403	14 792	11 407	185 788	185 788
Comptes financiers					
TOTAL	182 403	14 792	11 407	185 788	185 788

Produits à recevoir par postes du bilan = 13 666

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	13 666
Disponibilités	
TOTAL	13 666

Charges constatées d'avance = 8 680

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

(suite)

Notes sur le bilan passif**Capital social = 8 000**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	8000	1,00	8 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	8000	1,00	8 000

Etat des dettes = 599 511

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	559	559		
Fournisseurs	250 816	250 816		
Dettes fiscales & sociales	180 582	140 855	39 727	
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	5 878	5 878		
Produits constatés d'avance	161 676	161 676		
TOTAL	599 511	559 784	39 727	

Charges à payer par postes du bilan = 147 455

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	111 432
Dettes fiscales & sociales	36 023
Autres dettes	
TOTAL	147 455

Produits constatés d'avance = 161 676

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

(suite)

Notes sur le compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires = 798 078

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	783 597	98,19 %
Produits des activités annexes	14 481	1,81 %
TOTAL	798 078	100,00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

(suite)**Autres informations***Engagements donnés = 28 083*

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	28 083
TOTAL	28 083

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 28 083 euros

Les indemnités de fin de carrière et autres engagements légaux ou conventionnels à devoir aux personnes ne donnent lieu à devoir aux personnes ne donnent lieu à aucune comptabilisation dans les comptes de la société ; leur évaluation effectuée à la date de clôture de l'exercice est mentionnée ci-dessus.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation CNC 03-R-01 du 1er avril 2003.

Eléments concernant les entreprises liées

	Entreprises liées	Entreprises avec lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total Immobilisations	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés		27 216
Autres créances		89 184
Capital souscrit appelé, non versé		
Total Créances	-	116 400
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	51 888	108 000
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total Dettes	51 888	108 000

(suite)**Détail des postes concernés par le chevauchement d'exercice**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 13 666

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournisseurs - rrr à obtenir(40980000)	1 957
Etat - produits à recevoir(44870000)	11 209
Divers - produits à recevoir(46870000)	500
TOTAL	13 666

Charges constatées d'avance = 8 680

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(48600000)	6 971
Stock de fournitures(48606000)	486
Locations mobilières d'avance(48613500)	371
Assurances, période d'avance(48616000)	853
TOTAL	8 680

Charges à payer = 147 455

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues(40810000)	111 432
TOTAL	111 432

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes provis. pr congés à payer(42820000)	21 366
Charges sociales s/congés à payer(43820000)	8 498
Charges sociales - charges à payer(43860000)	4 836
Charges sociales - produits à recev(43870000)	0
Etat - autres charges à payer(44860000)	1 322
TOTAL	36 023

Produits constatés d'avance = 161 676

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance(48700000)	161 676
TOTAL	161 676

LIASSE FISCALE

« Cabinet H.P. PALUS »
Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 Euros
Siège Social : 13 bis, Avenue Jean Jaurès - 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
438 043 747 RCS SEDAN

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 1er MARS 2017

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice d'un montant de 40 805 Euros la manière suivante :

Origine du résultat à affecter :

- Bénéfice de l'exercice	40 805,00 Euros
- Prélèvement sur le Poste « Autres Réserves »	59 195,00 Euros

Total :	100 000,00 Euros

Affectation du résultat :

- A titre de dividende, la somme de	100 000,00 euros
soit un dividende brut de 12,5 euros par part sociale	

Total :	100 000,00 Euros

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2016, éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 25,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2016, non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 99 975,00euros.



L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux associés que :

- les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

L'Assemblée Générale prend acte que les dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

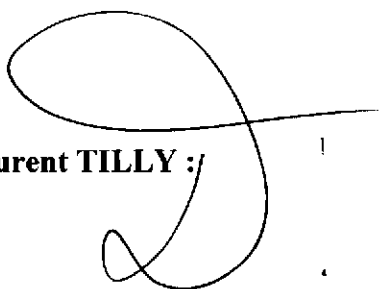
<u>Exercices</u>	<u>Montants</u>
2012/2013	Néant
2013/2014	Néant
2014/2015	50 000 Euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme.
Les Co-gérants,

Mr Laurent TILLY :



Mr Henri-Pierre PALUS :



Mr Frédéric DELAMARRE :



FD